

Référentiel de compétences du tuteur pédagogique et social

Projet ASPEC

L'exercice de la fonction de tuteur pédagogique et social requiert la mise en œuvre de trois macro-compétences

- L'accueil
- La conduite de l'entretien d'accueil
- L'accompagnement social et pédagogique

Compétences	Sous domaine	Pratique	Maîtrise	Excellence
L'accueil	a) Etablir le profil de l'étudiant	Etablir le profil dans les grandes lignes, en termes de ressources, aptitudes et attitudes	Etablir le profil de l'étudiant et identifier les axes de progrès en tenant compte de la situation particulière de l'étudiant	Sur la base d'un diagnostic, mettre en évidence le potentiel de l'étudiant et d'éventuelles difficultés quant au parcours à venir
	b) Conduire l'entretien d'accueil	Identifier et prendre en compte les attentes et besoins de l'étudiant	Identifier les attentes de l'étudiant et vérifier leur cohérence avec les objectifs à atteindre en tenant compte du contexte	Développer des méthodes d'analyse des attentes de l'étudiant en s'appuyant sur des référents théoriques Développer des outils permettant de vérifier l'adéquation des attentes avec les objectifs à atteindre et avec le choix à moyen terme des étudiants

La conduite d'entretien d'accueil	a) Préparer l'entretien	Concevoir un guide et préparer les conditions organisationnelles et matérielles	Concevoir un guide et préparer les conditions organisationnelles et matérielles, définir les objectifs de l'entretien pour identifier le sens qui lui sera donné	Concevoir un guide, préparer les conditions organisationnelles et matérielles, concevoir sa méthodologie pour permettre l'élaboration d'étapes structurées, planifiées et outillées permettant de recueillir un maximum d'informations
	b) Conduire l'entretien et l'analyser	Organiser les conditions d'une approche bienveillante pour rendre efficace le déroulement de l'entretien	Identifier et analyser la demande de l'étudiant en faisant preuve d'écoute pour définir la nature des besoins, les enjeux et les attentes et confirmer les repères d'un parcours d'accompagnement	Identifier les ressources et possibilités de l'étudiant, évaluer ses compétences pour détecter les potentialités non exploitées ; faire preuve de capacité d'analyse et de synthèse pour permettre à l'étudiant de définir son parcours
L'accompagnement social et pédagogique	a) Construire un plan d'accompagnement structuré et le suivre	Se tenir régulièrement à disposition de l'étudiant en faisant preuve d'écoute active et d'empathie	Aider l'étudiant à devenir autonome et à se responsabiliser face aux objectifs qu'il s'est fixés	Formalise des scénarios d'accompagnement en fonction du profil de l'étudiant et aider l'étudiant à réfléchir sur ses démarches d'inclusion sociale et d'organisation pédagogique
	b) Réaliser une cartographie des compétences de l'étudiant pour identifier celles acquises et celles à développer dans le domaine de l'inclusion sociale et de l'organisation pédagogique	Transmettre à l'étudiant des méthodes et des outils et être en capacité d'identifier des compétences	Transmettre à l'étudiant des méthodes et des outils et définir des actions concrètes à mener en choisissant parmi un ensemble de dispositifs mobilisables pour atteindre les objectifs fixés dans le parcours d'accompagnement et en tenant compte des compétences de l'étudiant	Concevoir et transmettre des outils et des méthodes singulières adaptées à la situation de chaque étudiant ; organiser un suivi en mettant en place un plan de développement des compétences dans les domaines social et pédagogique
	c) Concevoir et rédiger un rapport de synthèse de l'accompagnement	Utiliser les règles et techniques rédactionnelles du rapport et évaluer le parcours de l'étudiant	Utiliser les règles et techniques rédactionnelles du rapport ; intégrer l'analyse du parcours de l'étudiant dans son rapport ; évaluer le parcours de l'étudiant en respectant le principe de neutralité pour formaliser la conclusion	Utiliser les règles et techniques rédactionnelles du rapport ; intégrer l'analyse du parcours de l'étudiant dans son rapport ; évaluer le parcours de l'étudiant en respectant le principe de neutralité pour formaliser la conclusion Introduire dans le rapport une démarche réflexive sur l'exercice de la fonction tutorale